

10376

Rapport
du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale
sur le résultat de la votation populaire du 14 septembre 1969
relative à l'arrêté fédéral complétant la constitution par des
articles 22^{ter} et 22^{quater}

(Dispositions constitutionnelles sur le droit foncier)

(Du 1^{er} octobre 1969)

Monsieur le Président et Messieurs,

Le 21 mars 1969, vous avez pris un arrêté complétant la constitution par des articles 22^{ter} et 22^{quater} (Dispositions constitutionnelles sur le droit foncier). L'arrêté devait être soumis à la votation du peuple et des cantons.

La votation sur cet objet a eu lieu le 14 septembre 1969. Les résultats en sont consignés dans le tableau ci-après. Il en ressort que cet arrêté a été accepté par 286 282 voix contre 225 536, sur 511 818 suffrages valablement exprimés, ainsi que par 17 cantons et 5 demi-cantons contre 2 cantons et 1 demi-canton. Le projet a ainsi été accepté.

Il n'y a pas eu de réclamation.

Nous avons l'honneur de vous proposer d'homologuer le résultat de la votation en adoptant le projet d'arrêté ci-après.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, les assurances de notre haute considération.

Berne, le 1^{er} octobre 1969

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,

L. von Moos

Le chancelier de la Confédération,

Huber

**Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le résultat de la votation populaire
du 14 septembre 1969 relative à l'arrêté fédéral complétant la constitution par des articles
22ter et 22quater (Dispositions constitutionnelles sur le droit fo...**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1969
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	10376
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.10.1969
Date	
Data	
Seite	1105-1105
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 292

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.